



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Farandole

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES
ÉCOLE DE LA FARANDOLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement tenue le 6 novembre 2024 en virtuel

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Marie-Christine Dion, membre présidente
Monsieur Michael Ross, membre parent
Madame Julie Mercier, membre parent
Madame Maude Côté, membre parent
Madame Mélissa Robida-Bédard, membre parent substitut

Monsieur Stéphane Roy, enseignant
Madame Julie Lavoie, enseignante
Madame Marika Gagnon-Lacoursière, technicienne en éducation spécialisée
Madame Katia Robitaille, technicienne au Service de garde

ÉTAIT ABSENTE

Madame Chantal Talbot, psychoéducatrice

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Valérie Lalancette, directrice
Madame Marie-Ève Lefebvre, directrice adjointe

1. MOT DE BIENVENUE et VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Valérie Lalancette, directrice, accueille les membres. Le quorum est constaté et la séance ouvre à 19 h00.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public. Il n'y a aucune question.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michael Ross que l'ordre du jour de la séance soit adopté avec les ajouts suivants : suivi à la campagne de financement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 16 octobre 2024.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Roy que le compte-rendu de la séance soit adopté tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Farandole

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 16 OCTOBRE

Un suivi a été fait par madame Valérie Lalancette en lien avec le comité de parents. Monsieur Ross devrait recevoir les informations concernant les prochaines rencontres de comité.

Un suivi a été fait par madame Katia Robitaille concernant les services de traiteur. Elle mentionne avoir communiqué avec des techniciennes en service de garde d'autres écoles et qu'il y a un enjeu de ressource humaine pour assurer la distribution des repas.

Un suivi a été fait par madame Julie Lavoie concernant la campagne de financement au fait qu'un compte école est ouvert pour les gens qui souhaiteraient contribuer à la campagne de financement sans connaître un élève en particulier. Le montant amassé pourra être distribué aux élèves de 4^e et 5^e années.

6. NORMES ET MODALITÉS

Une demande de dérogation est demandée afin que les élèves de 4^e année de la classe multiniveau de 4^e-5^e puissent être évalués selon les normes et modalités du 3 cycle. L'enseignante avisera les parents des élèves concernés de la situation. IL EST PROPOSÉ par madame Julie Lavoie que la demande de dérogation soit approuvée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. MESURES BUDGÉTAIRE 2024-2025

Les mesures budgétaires accordées par le ministère sont présentées aux membres du CÉ. Le budget de fonctionnement 2024-2025 est présenté et comparé au budget 2023-2024. Les écarts entre les budgets 2024-2024 et 2024-2025 sont expliqués. IL EST PROPOSÉ par madame Julie Lavoie que le budget soit approuvé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS DES ÉLÈVES EN CONCENTRATIONS SPORTIVES

Madame Valérie Lalancette présente les détails des dépenses et des revenus en lien avec les concentrations sportives pour l'année 2023-2024. La prévision budgétaire 2024-2025 est aussi présentée.

9. NOUVELLE ACTIVITÉ ENCADRÉE SUR L'HEURE DU DINER

Madame Katia présente une nouvelle activité de *wrestling* (lutte gréco-romaine) qui sera proposée aux élèves de la 3^e année à la 6^e année le midi au service de garde. Des éducatrices encadreront l'activité. Les règles seront présentées aux élèves. Les élèves qui ne respecteront pas les règles se verront privés de l'activité. Cette activité s'est vécue dans d'autres écoles et l'expérience s'est avérée positive. L'école en fera donc l'expérimentation quelques semaines avant de décider si nous poursuivront ou non l'expérience.

10. COUPS DE CŒUR DE LA FARANDOLE

Madame Valérie Lalancette partage des coups de cœur de la Farandole mentionnés en assemblée générale.

Coup de cœur pour monsieur Louis-Philippe qui accueille les élèves qui ont terminé leur travail en classe et qui ont envie de bouger.

Coup de cœur pour les élèves du conseil étudiant et les membres du personnel qui les accompagnent. Ils sont engagés dans leur milieu et proposent des activités.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Farandole

Coup de cœur pour les TES qui répondent aux demandes malgré l'absence d'une TES.

11. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTENCE

12. INFORMATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Aucun parent n'a pu assister à la rencontre de comité de parents.

13. INFORMATION DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE.

Madame Katia informe les membres du conseil d'établissement que les paiements des frais de service de garde sont faits. Il n'y a pas d'enjeu majeur au service de garde pour le moment. Il y a quelques remplacements à assurer mais l'équipe arrive à s'organiser.

14. INFORMATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ.

Il n'y a pas de représentant de la communauté.

15. INFORMATION DE LA REPRÉSENTANTE DE LA DIRECTION.

Madame Valérie Lalancette mentionne son appréciation sur la mobilisation de l'équipe entre autres lors de l'organisation du service en prévision de la grève des autobus qui n'a finalement pas eu lieu et lors de l'organisation des départs et arrivées sur la rue Bertrand en raison des travaux. Plusieurs membres de l'équipe ont contribué afin d'assurer le bon déroulement et la sécurité des élèves. Même nos « Anges de la cour » ont été impliqués. Madame Valérie Lalancette souligne l'organisation des activités pour souligner la fête de l'Halloween. Cette journée fut appréciée des élèves comme des adultes de l'école. Finalement, Madame Valérie Lalancette souligne la participation des enseignants à des rencontres d'équipe collaboratives dans le but d'améliorer les pratiques pédagogiques en lecture et favoriser la réussite des élèves.

16. Varia

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Stéphane Roy que la séance soit levée à 20h03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marie-Christine Dion, présidente

Valérie Lalancette, directrice